

nant du Canada. Les taux de transport par chemin de fer sont, en règle générale, de 20 par cent plus élevés pour la pulpe que pour le bois. L'équipement d'une pulperie coûte 30 par cent de plus au Canada qu'aux États-Unis.

Si le gouvernement du Canada pouvait — et il le devrait, car c'est dans l'intérêt du pays — faire enlever cette taxe de \$1.90 par tonne ou accorder une compensation équivalente ; forcer nos chemins de fer à transporter la pulpe aux mêmes taux que le bois ; modifier le tarif de façon à ce qu'il ne nous en coûte pas plus qu'aux Américains pour équiper une pulperie, nous pourrions alors tripler notre exportation aux États-Unis.

Par rapport à l'Angleterre. L'Angleterre nous achète 75,000 tonnes de pulpe : elle en achète 350,000 tonnes de la Scandinavie. Pourquoi ne lui vendons-nous pas la plus grande partie de ces 350,000 tonnes ? C'est tout simplement parce que la Scandinavie exporte sa pulpe